



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

## **BUDGET PRIMITIF 2020**

### **Rapport de présentation**

## BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice antérieur issus du compte administratif 2019, à savoir :

### I. Le compte administratif 2019

#### 1. FONCTIONNEMENT

##### a) En dépenses :

Les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2019 se présentent de la façon suivante :

<b>Mouvements réels en euros</b>	<b>CA 2018</b>	<b>Alloué 2019 (BP + DM)</b>	<b>CA 2019</b>	<b>Taux de réal. CA 2019/ Alloué 2019</b>	<b>Evol.CA 2018/CA 2019</b>
011 Charges à caractère général	11 190 286,04	12 515 427,00	11 307 880,57	90,4%	1,1%
012 Charges de personnel	29 047 745,43	29 271 009,00	29 253 126,87	99,9%	0,7%
65 Autres charges de gestion courante	7 166 059,22	7 443 936,19	7 086 770,75	95,2%	-1,1%
66 Charges financières	2 475 022,89	2 163 022,77	2 150 345,51	99,4%	-13,1%
67 Charges exceptionnelles	400 649,12	432 856,00	363 258,10	83,9%	-9,3%
Autres	1 087,00	4 512,32	-	0,0%	-100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>50 280 849,70</b>	<b>51 830 763,28</b>	<b>50 161 381,80</b>	<b>96,8%</b>	<b>-0,2%</b>

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (50 161 381,80 €) se composent pour l'essentiel des :

- Dépenses de personnel (chap.012) : ces crédits représentent 58,3% des dépenses réelles de la section de fonctionnement (29 253 126,87 €),

- Autres dépenses de gestion courante : 18 394 651,32 € soit 36,7% des dépenses, se répartissant en :

- 11 307 880,57 € au titre des charges à caractère général (chap. 011 : fluides, fournitures diverses, dépenses d'entretien des locaux et des espaces publics, rémunération d'intermédiaires...),
- 7 086 770,75 € pour les autres charges de gestion courante (chap. 65) dont 1 078 201 € pour les subventions aux personnes privées, 2 297 047,00 € pour le CCAS et 1 921 000,00 € au titre des déficits des budgets annexes des Musées et de la Poudrerie.

- Intérêts des emprunts (chap. 66) : 2 150 345,51 €, soit 4,3% des dépenses.

- Autres dépenses : 363 258,10 €, dont 331 906,00 € de subventions d'équilibre aux budgets annexes du Parking et de la Cuisine centrale.

Les dotations aux amortissements et provisions, d'un montant de 1 764 714,01 €, constituent l'essentiel des dépenses d'ordre, d'un montant total de 2 780 798,93 €.

b) En recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprises des résultats 2018) réalisées en 2019 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels en euros	CA 2018	Alloué 2019 (BP + DM)	CA 2019	Taux de réal. CA 2019/ Alloué 2019	Evol.CA 2018/CA 2019
70 Produits des services, du domaine	3 810 824,59	3 849 469,06	3 641 094,81	94,6%	-4,5%
73 Impôts et taxes	40 742 604,03	40 937 513,00	41 246 293,85	100,5%	1,2%
74 Dotations et participations	11 729 010,17	12 178 702,00	12 027 124,13	103,8%	2,5%
75 Autres produits de gestion courante	951 290,45	875 311,00	815 622,94	92,0%	-14,3%
013 Atténuations de charges	107 615,24	100 000,00	97 566,77	92,9%	-9,3%
76 Produits financiers	42 740,96	42 787,12	42 740,96	100,1%	0,0%
77 Produits exceptionnels (cessions...)	831 016,49	559 812,00	1 360 272,88	67,4%	63,7%
<b>TOTAL</b>	<b>58 215 101,93</b>	<b>58 543 594,18</b>	<b>59 230 716,34</b>	<b>100,6%</b>	<b>1,7%</b>

Les principales recettes réelles de la section de fonctionnement se composent pour l'essentiel des :

- Impôts et taxes (chap. 73) : 41 246 293,85 €, soit 69,6% des recettes réelles de fonctionnement, dont 10 177 427,83 € au titre de la taxe d'habitation, 17 200 857,78 € au titre de la taxe sur le foncier bâti et 278 649,98 € au titre de la taxe sur le foncier non-bâti.

- Dotations de l'Etat, subventions et participations (chap. 74) : 12 027 124,13 €, soit 20,3% des recettes réelles de fonctionnement, dont 7 723 287,00 € au titre de la DGF.

- Produits du domaine et autres produits de gestion courante : 4 456 717,75 € (chap. 70 et 75) correspondant pour l'essentiel aux recettes des crèches, cantines, centres de loisirs, écoles d'art et des sports ainsi qu'au produit des loyers, des locations de salle.

- Produits exceptionnels (chap. 77) : 1 360 272,88 €, dont 642 088,00 € au titre des cessions d'immobilisations.

Les recettes d'ordre dont le montant s'élève à 1 391 085,62 € correspondent essentiellement aux travaux en régie (915 562,05,00 €).

## 2. INVESTISSEMENT

### a) En dépenses :

Les dépenses réelles d'investissement (hors reprises des résultats 2018) réalisées en 2019 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels en euros	CA 2018	Alloué 2019 (BP + DM)	CA 2019	Restes à réaliser
10 Dotations, fonds divers, réserves	448 193,00	3 000,00	643,11	915,00
16 Emprunts et dettes	11 293 685,52	6 591 663,00	6 589 008,58	0,00
<i>dont dette renégociée</i>	<i>4 368 374,95</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
20 Immobilisations incorporelles (études, logiciels...)	215 548,67	464 781,26	189 485,98	213 222,70
204 Subventions d'équipement versées	469 581,75	769 582,05	273 521,47	481 961,93
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	1 952 711,64	2 993 108,40	1 475 319,13	760 788,79
23 Immobilisations en cours (travaux)	9 641 120,01	15 762 137,71	10 896 619,16	3 055 279,82
<i>dont Opé n°1 Perf. Énergétique</i>	<i>347 546,07</i>	<i>264 241,17</i>	<i>148 360,76</i>	<i>67 279,79</i>
26 Participations et créances rattachées	0,00	512 000,00	512 000,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	281 644,57	299 655,01	205 832,16	76 888,27
458 Travaux pour compte de tiers	96 399,50	770 173,21	208 293,64	390 620,50
<b>TOTAL</b>	<b>24 398 884,66</b>	<b>28 166 100,64</b>	<b>20 350 723,23</b>	<b>4 979 677,01</b>

Les principales opérations réalisées en 2019 se répartissent de la façon suivante :

Montant en €	REALISÉ	REPORTS
<b>Aménagements urbains – Environnement</b>		
Aménagement Place Sault AP/CP	6 312 651,47	0,00
Aménagement rue de Ligonier	311 973,39	24 966,90
Pluvial chemin du Corporal	227 594,34	20 854,08
Réfection bd Foch	217 153,20	4 129,36
Travaux rue de Venise	146 386,50	276,42
Aménagement rue du Trésor	71 298,67	232 539,15
Aménagement Jardin du Mail	9 693,80	361 362,56
Opération n°1 – Performance énergétique	148 360,76	67 279,79
<b>Sport – Culture</b>		
Travaux église La Platé	691 757,69	0,00
Travaux église St Benoît	100 619,22	0,00
Club house Golf	0,00	107 161,50
Aménagement salle d'escrime Fitelle	3 619,68	199 618,59
<b>Travaux pour compte de tiers</b>		
Extension golf	189 873,50	152 990,10
Mise en place de conteneurs enterrés – CACM	7 441,15	583,24
Travaux manège centre équestre	108,00	115 253,16

Les dépenses non individualisées ont consisté dans les programmes d'entretien et d'équipement de tous les secteurs du patrimoine communal (voirie, scolaire, culture, sports...) ainsi qu'au renouvellement du matériel et du mobilier.

b) En recettes :

Les recettes réelles d'investissement réalisées en 2019 se présentent de la façon suivante :

Mouvements réels en euros	CA 2018	Alloué 2019 (BP + DM)	CA 2019	Restes à réaliser
10 Dotations, fonds divers, réserves (hors affectation)	1 670 147,10	2 359 876,58	2 337 127,92	0,00
1068 (affectation n-1)	9 716 757,85	7 972 827,66	7 972 827,66	0,00
13 Subventions d'investissement	1 465 452,06	3 978 103,72	2 172 206,31	1 271 527,92
16 Emprunts et dettes assimilées	11 044 521,54	17 343 500,00	8 105 143,40	6 000 000,00
<i>dont emprunt court terme</i>	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00
<i>dont dette renégociée</i>	4 368 374,95	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions	0,00	1 718 122,00	0,00	531 500,00
458 Travaux pour compte de tiers	96 399,50	770 173,21	18 420,14	580 494,00
Autres (régul <sup>o</sup> comptables)	51,90	3 611,67	3 990,67	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 993 329,95</b>	<b>34 146 214,84</b>	<b>20 609 716,10</b>	<b>8 383 521,92</b>

Les dépenses d'investissement sont financées essentiellement par l'autofinancement, l'emprunt (8 100 000 € dont 2 100 000 € d'emprunt court terme), le fonds de compensation de la TVA perçu au titre des travaux réalisés en 2017 (2 037 230,58 €), ainsi que les subventions d'équipement (1 931 702,31 €).

### 3. Résultats

a) Fonctionnement

Opérations réelles :

Dépenses : 50 161 381,80 €

Recettes : 59 230 716,34 €

Le solde des opérations réelles de fonctionnement, hors reprise des résultats antérieurs, s'élève à 9 069 334,54 €.

Opérations d'ordre :

Dépenses : 2 780 798,93 €

Recettes : 1 391 085,62 €

Le solde des opérations d'ordre s'élève donc à - 1 389 713,31 €.

Le résultat de l'exercice 2019 de la section de fonctionnement, hors reprise des résultats antérieurs, s'élève donc à 7 679 621,23 €.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, après intégration des résultats antérieurs se décompose de la façon suivante :

Résultat 2019 : 7 679 621,23 €  
+ Reprise de l'excédent 2018 : 664 486,64 €  
**= Excédent global de fonctionnement : 8 344 107,87 €**

b) Investissement

Opérations réelles :

Dépenses : 20 350 723,23 €

Recettes : 20 609 716,10 €

Le solde des opérations réelles de la section d'investissement avant reprise des résultats N-1 présente un excédent de 258 992,87 €.

Opérations d'ordre :

Dépenses : 1 392 138,99 €

Recettes : 2 781 852,30 €

Le solde des opérations d'ordre s'élève donc à 1 389 713,31 €.

Le résultat de l'exercice 2019 de la section d'investissement, hors reprise des résultats antérieurs, s'élève à 1 648 706,18 €.

Le résultat cumulé de la section d'investissement, après intégration des résultats antérieurs se décompose de la façon suivante :

Résultat 2019 : 1 648 706,18 €  
- Reprise du déficit 2018 : 13 357 431,74 €  
**= Déficit global d'investissement : 11 708 725,56€**

Ce déficit sera équilibré au budget primitif 2020 par :

- le solde des restes à réaliser 2019 :

Dépenses : 4 979 677,01 €

Recettes : 8 383 521,92 €

Solde : 3 403 844,91 €

- l'affectation de 8 304 880,65 € sera prélevée sur l'excédent de fonctionnement. Le solde de fonctionnement après affectation, soit 39 227,22 €, sera repris au budget primitif 2020 au titre de l'excédent réel de fonctionnement.

c) Résultat cumulé

Le résultat global de l'exercice 2019 après reprise des résultats antérieurs (et avant affectation) se présente donc de la façon suivante :

Excédent global de fonctionnement : 8 344 107,87 €  
- Déficit global d'investissement : 11 708 725,56€  
**= Déficit global de 3 364 617,69€**

## II. Le budget primitif 2020

Le budget 2020 est très impacté par la crise du covid-19 tant en termes de dépenses supplémentaires pour faire face à la pandémie (achat de masques, de solution hydro alcoolique, de protections...), qu'en termes de perte de recettes (ex : gratuité des mises à disposition de certains locaux, fermeture des équipements...). Dans ce contexte, il se présente de la façon suivante :

### 1. FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement (hors reprise des résultats 2019) du budget primitif 2020 se présente de la façon suivante :

#### a) Les dépenses :

Dépenses réelles en euros	BP 2019	BP 2020	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	12 287 107,00	12 502 778,00	1,76%
012 - Charges de personnel	29 271 009,00	29 528 730,00	0,88%
014 - Atténuations de produits	1 000,00	1 000,00	0,00%
65 - Charges de gestion courante	7 432 136,19	7 289 129,13	-1,92%
66 - Charges financières	2 088 867,77	2 059 815,88	-1,39%
67 - Charges exceptionnelles	417 856,00	711 200,00	70,20%
022 - Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	-100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>51 597 975,96</b>	<b>52 092 653,01</b>	<b>0,96%</b>

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (52 092 653,01 €) se composent pour l'essentiel des :

- Dépenses de personnel (chap. 012) : ces crédits représentent 56,7 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement (29 528 730 €).

- Dépenses de gestion : 19 791 907,13 € soit 38,0 % des dépenses, se répartissant en :

- 12 502 778,00 € au titre des charges à caractère général (chap. 011) : parmi les charges les plus importantes figurent :
  - les fluides pour 2 291 000 € (comptes 60611, 60612 et 60621)
  - les fournitures diverses (entretien, petit équipement, voirie, et vêtements de travail) pour 992 641 € (comptes 60631,60632,60633 et 60636) dont 238 k€ prévus pour l'achat de matériel (masques, visières, gel hydro alcoolique etc...), l'Etat s'étant engagé à rembourser une partie des masques distribués à la population (recette attendue 89 k€).
  - les dépenses d'entretien des locaux et des espaces publics pour 1 025 500 € (comptes 61521, 615221, 615231 et 615232),
  - les rémunérations d'intermédiaires pour 1 856 378,00 € (compte 6228),
  - le nettoyage des locaux 738 496 € (c/6283)
  - les redevances pour services dont le reversement des droits de stationnement à la société Q-Park pour 652 500 € (compte 6284)
  - les taxes foncières pour 307 000 € (compte 63512).
- 7 289 129,13 € pour les autres charges de gestion courante (chap. 65) dont 1 143 378 € pour les subventions aux associations, 2 305 856 € pour le CCAS,

et 1 933 000 € au titre des déficits des budgets annexes des Musées et de la Poudrerie.

- Intérêts des emprunts (chap. 66) : 2 059 815,88 € soit 4,0 % des dépenses.
- Dépenses exceptionnelles (chap. 67) : 711 200 € correspondant essentiellement à la subvention d'équilibre aux budgets annexes du Parking (200 000 €) et de la Cuisine centrale (440 000 €).

Les dépenses d'ordre, d'un montant de 11 637 413,56 € consistent en :

- virement à la section d'investissement (9 895 943,14 €),
- amortissements des immobilisations (1 519 317,64 €),
- dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants (60 000 €),
- étalement des pénalités de renégociation de la dette (112 152,78 €).

**b) Les recettes :**

<b>Recettes réelles en euros</b>	<b>BP 2019</b>	<b>BP 2020</b>	<b>% d'évolution</b>
70 - Produit des services du domaine	3 845 469,06	3 734 686,47	-2,9%
73 - Impôts et taxes	40 937 513,00	41 480 743,32	1,3%
74 - Dotations et participations	12 164 002,00	12 108 263,60	-0,5%
75 - Autres produits de gestion courante	875 311,00	882 733,06	0,8%
013 - Atténuation de charges	100 000,00	100 000,00	0,0%
76 - produits financiers	42 787,12	42 787,12	0,0%
77 - Produits exceptionnels	25 000,00	25 200,00	0,8%
<b>TOTAL</b>	<b>57 990 082,18</b>	<b>58 374 413,57</b>	<b>0,7%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 58 374 413,57 €, dont :

- 41 480 743,32 € au titre des impôts et taxes (chap. 73), soit 71,1 % des recettes, dont 10 328 741 € de taxe d'habitation, 17 595 781 € de taxe sur le foncier bâti et 279 721 € de taxe sur le foncier non bâti.

- 12 108 263,60 € de dotations de l'Etat, subventions et participations (chap. 74) soit 20,7 % des recettes, dont 7 820 129 € au titre de la dotation globale de fonctionnement.

- 3 734 686,47 € de produits du domaine et des services (chap. 70 : recettes des crèches, cantines, centres de loisirs, écoles d'art et des sports...), et 882 733,06 € de produits de gestion courante (chap. 75 : loyers et remboursement de charges, contrat-enfance, location des salles...), soit 7,9 % des recettes.

Les recettes d'ordre (1 734 784 €) correspondent pour l'essentiel aux travaux en régie (1 488 950 €) et à une provision pour transfert de charge à hauteur de 150 000 €.

Après reprise de l'excédent 2019 (39 227,22 €), ainsi que celui de la régie Castraise de l'eau suite à sa dissolution (3 581 641,78 €), la section de fonctionnement s'équilibre à 63 730 066,57 € en dépenses et en recettes.



## **2) SECTION D'INVESTISSEMENT :**

La section d'investissement (hors reprise des résultats et des restes à réaliser 2019) du budget primitif 2020 se présente de la façon suivante :

### **a) Les dépenses :**

<b>Dépenses réelles En euros</b>	<b>BP 2019</b>	<b>BP 2020</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves*	3 000,00	486 766,59
16 Emprunts et dettes	6 411 663,00	7 653 357,00
20 Immobilisations incorporelles (études, logiciels...)	280 655,00	437 616,00
204 Subventions d'équipement versées	481 477,00	605 592,00
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	1 989 142,00	1 975 813,00
23 Immobilisations en cours (travaux)	9 446 791,36	8 539 026,56
27 Autres immobilisations financières	290 763,00	322 809,00
458 - Travaux pour compte de tiers	270 000,00	692 641,00
<b>TOTAL</b>	<b>19 173 491,36</b>	<b>20 713 621,15</b>

\*Nota : lors du passage de la norme comptable M12 à la nomenclature M14 au 1er janvier 1997, un compte non budgétaire 1069 a été utilisé afin de permettre une transition efficace. Ce compte présentant un solde débiteur d'un montant de 1 442 299,77 €, et dans la perspective de passage à une nouvelle norme comptable dès 2023 (M57), le Conseil municipal, par délibération du 10 décembre 2019, a décidé de l'apurer par l'émission d'un mandat d'ordre semi-budgétaire au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés de la façon suivante :

- Exercice 2020 : 480 766,59 €
- Exercice 2021 : 480 766,59 €
- Exercice 2022 : 480 766,59 €

Les opérations pluriannuelles font l'objet d'une autorisation de programme pour leur montant global. Pour 2020, le montant des crédits de paiement correspondants s'établit ainsi :

<b>Libellés</b>	<b>Autorisation de programme</b>			<b>Crédits de paiement</b>	
	<b>AP en cours</b>	<b>Actualisations proposées</b>	<b>Total</b>	<b>CP antérieurs A 2020</b>	<b>Crédits nouveaux</b>
Eglise La Platé	3 204 416,00	-	3 204 416,00	1 939 264,66	536 861,64
Prolongation rue François Mitterrand	1 530 000,00	-	1 530 000,00	13 204,27	450 000,00
Aménagement Place Soult	11 722 550,00	1 100 000,00	12 822 550,00	9 519 728,20	3 040 000,00
Eglise St Benoît	2 098 000,00	-	2 098 000,00	165 724,30	112 598,52
Accès et doublement du pont des soldats	1 835 000,00	-	1 835 000,00	864,00	50 000,00
Réhabilitation du centre équestre	0,00	655 000,00	655 000,00	0,00	0,00
Travaux Hôtel de Ville	0,00	1 282 000,00	1 282 000,00	0,00	43 507,58
<b>TOTAL</b>	<b>20 389 966,00</b>	<b>3 037 000,00</b>	<b>23 426 966,00</b>	<b>11 638 785,43</b>	<b>4 232 967,74</b>

Outre ces opérations pluriannuelles, et le remboursement du capital de la dette (7 650 357,00 €), les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

	Montants 2020 (crédits nouveaux)	Restes à réaliser pour mémoire
<b>Sport – Culture</b>		
Aménagement salle d'escrime Fitelle	15 000,00	199 618,59
<b>Aménagements urbains et environnement</b>		
Participation OPH Maisons sur l'Agoût	0,00	200 000,00
Passerelle de Gourjade	30 000,00	31 293,61
Aménagement Jardin du Mail	550 000,00	361 362,56
Aménagement Rue du Trésor	-	232 539,15
Travaux Hôtel de Ville	0,00	115 812,83
Réfection marché couvert	370 000,00	8 440,80
Rue Mirabeau	10 000,00	166 603,06
Travaux rue de Venise	70 000,00	-
Travaux rue Aubertot St James Sidobre	176 000,00	-
Aménagement ruisseau Rosé	50 000,00	-
Réfection mur boulevard des lices	81 000,00	780,00
Aménagement carré la Barque	277 000,00	72 821,94
<b>Divers</b>		
Opération n°1 - Performance énergétique	430 000,00	69 319,39
Travaux de déplacement des services	165 000,00	131 488,65

En plus des opérations individualisées, des crédits ont été alloués au titre des programmes d'entretien et d'équipement de tous les secteurs du patrimoine communal (voirie, scolaire, culture, sports...) ainsi qu'au renouvellement du matériel et du mobilier.

Les dépenses d'ordre d'un montant de 2 234 784,00 € concernent essentiellement les travaux en régie (1 488 950 €) et les opérations patrimoniales (chapitre 041) relatives aux avances sur marchés (500 000 €).

#### **b) Les recettes :**

Recettes réelles En euros	BP 2019	BP 2020
10 - Dotations et fonds propres	2 359 876,58	2 189 463,00
1068 - Excédents de fonctionnement	7 972 827,66	8 304 880,65
13 - Subventions	1 196 991,92	2 715 242,66
16 - Emprunts et dettes	8 003 500,00	7 934 621,39
26 - Particip., créances rattachées à des particip.	0,00	341 340,00
024 - Produits des cessions	286 530,00	187 000,00
458 - Travaux pour compte de tiers	270 000,00	655 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>20 089 726,16</b>	<b>22 327 547,70</b>

Les recettes inscrites au chapitre 10 (2 189 463 € hors affectation) sont les suivantes:

- Fonds de compensation de la TVA : 1 872 000,00 € (compte 10222)
- Taxe d'aménagement : 317 463 € (compte 10226)

Les recettes inscrites au chapitre 13 (2 715 242,66 €) se composent essentiellement de :

- Amendes de police : 250 000 € (compte 1342)
- Subventions d'investissement dont :
  - Etat : 660 713,49 € (compte 131 et 1321)
  - Département : 400 000 € (compte 1323)
  - Région : 700 000 € (compte 1322)
  - CACM : 700 000 € (compte 13251)

La recette de 341 340 € inscrite au chapitre 26 correspond à la cession d'une partie des parts sociales de la SPL Eaux de Castres-Burlats acquises en 2019, à la Communauté d'agglomération suite au transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les recettes d'ordre d'un montant de 12 137 413,56 € sont les suivantes :

- virement de la section de fonctionnement (9 895 943,14 €),
- amortissements des immobilisations (1 519 317,64 €),
- provisions pour dépréciation comptes redevables (60 000 €),
- étalement des pénalités de renégociation de la dette (112 152,78 €)
- opérations patrimoniales - avance sur marchés (500 000 €).

Après reprise du déficit de l'exercice 2019 (11 708 725,56 €) et de celui de la régie Castraise de l'eau suite à sa dissolution (3 211 675,46) ainsi que des reports (4 979 677,01 € en dépenses et 8 383 521,92 € en recettes), la section d'investissement s'équilibre à 42 848 483,18 € en dépenses et en recettes.

<b>BUDGET CAMPING</b> <b>(budget H.T.)</b>
---

Le budget annexe du Camping est maintenu afin de retracer les relations financières avec le fermier, ainsi que les travaux d'améliorations des infrastructures à charge de la Ville, sans participation du budget principal.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 722,12	17 738,32	19 460,44
Recettes	11 227,73	89,00	11 316,73
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 505,61</b>	<b>-17 649,32</b>	<b>-8 143,71</b>
Résultats N-1	33 522,29	4 120,98	37 643,27
<b>Résultat global</b>	<b>43 027,90</b>	<b>-13 528,34</b>	<b>29 499,56</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 29 499,56 € qui permet d'équilibrer le montant des restes à réaliser :

- Dépenses : 5 759,32 €

Il convient d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement (13 528,34 €).

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	8 850,00	11 500,00
Virement à la section d'investissement	32 149,56	s.o.
Résultat reporté	s.o.	29 499,56
<b>TOTAL</b>	<b>40 999,56</b>	<b>40 999,56</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	26 940,24	14 078,34
<i>Dont affectation</i>	s.o.	13 528,34
Reports de crédits N-1	5 759,32	0,00
Virement de la section de fonctionnement	s.o.	32 149,56
Résultat reporté	13 528,34	s.o.
<b>TOTAL</b>	<b>46 227,90</b>	<b>46 227,90</b>

**BUDGET PARKING  
(budget H.T.)**

Ce budget annexe retrace les charges et produits liés à l'exploitation en régie des parkings Sault, ouvert en septembre 2019, et des Cordeliers, repris en gestion directe depuis novembre 2019.

Une subvention du budget principal permet de compenser l'annuité de la dette contractée pour la réalisation et l'entretien des ouvrages, ainsi que le déficit d'exploitation des parkings repris en gestion qui devrait être important en 2020 du fait de la période de confinement.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	108 747,64	1 500 461,28	1 609 208,92
Recettes	39 224,34	92 406,00	131 630,34
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-69 523,30</b>	<b>-1 408 055,28</b>	<b>-1 477 578,58</b>
Résultats N-1	47 375,39	1 560 858,30	1 608 233,69
<b>Résultat global</b>	<b>-22 147,91</b>	<b>152 803,02</b>	<b>130 655,11</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 130 655,11 €.

Le montant des restes à réaliser s'établit de la façon suivante :

- Dépenses : 435 506,51 €
- Recettes : 282 703,49 €

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	223 652,09	245 800,00
Résultat reporté	22 147,91	s.o.
<b>TOTAL</b>	<b>245 800,00</b>	<b>245 800,00</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	205 099,00	205 099,00
Reports de crédits N-1	435 506,51	282 703,49
Résultat reporté	s.o.	152 803,02
<b>TOTAL</b>	<b>640 605,51</b>	<b>640 605,51</b>

<b>BUDGET CUISINE CENTRALE</b> <b>(budget H.T.)</b>
--

Depuis 2002, ce budget annexe regroupe les dépenses et les recettes liées à la restauration scolaire, au portage de repas et à la restauration du 3<sup>ème</sup> âge. Les recettes et les dépenses de ce budget ont été directement impactées par la fermeture de certaines structures pendant le confinement.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	2 258 172,31	212 140,55	2 470 312,86
Recettes	2 312 601,92	72 549,88	2 385 151,80
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>54 429,61</b>	<b>-139 590,67</b>	<b>-85 161,06</b>
Résultats N-1	105 804,91	12 151,14	117 956,05
<b>Résultat global</b>	<b>160 234,52</b>	<b>-127 439,53</b>	<b>32 794,99</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 32 794,99 €. Il convient d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement (127 439,53 €).

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	2 389 780,99	2 394 772,00
Virement à la section d'investissement	37 786,00	s.o.
Résultat reporté	s.o.	32 794,99
<b>TOTAL</b>	<b>2 427 566,99</b>	<b>2 427 566,99</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	255 226,00	344 879,53
<i>Dont affectation</i>	s.o.	127 439,53
Virement de la section de fonctionnement	s.o.	37 786,00
Résultat reporté	127 439,53	s.o.
<b>TOTAL</b>	<b>382 665,53</b>	<b>382 665,53</b>

**BUDGET LOTISSEMENTS  
(budget H.T.)**

Jusqu'en 2019, un budget annexe était créé pour retracer chaque opération d'aménagement. Dans un souci de simplification, le Conseil municipal a décidé de réunir ces budgets au sein d'un seul budget annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 dénommé « Lotissements ». Ce budget annexe regroupe donc désormais les lotissements des Terrasses du Lézer, d'Hauterive, de Crabié et du chemin de Causse. Une nouvelle opération d'aménagement est prévue au budget 2020 au lieudit Bonne Gosse.

1. Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Réalisations en euros H.T.	Résultat reporté 2018	Gestion 2019	Résultat cumulé 2019
Terrasses du Lezert	-14 535,54	-38 290,13	-52 825,67
Hauterive	-13 026,93	-13 186,80	-26 213,73
Chemin de Causse	-60 611,28	-40 009,18	-100 620,46
Crabié	-372,60	-5 905,00	-6 277,60
<b>Total</b>	<b>-88 546,35</b>	<b>-97 391,11</b>	<b>-185 937,46</b>

La contrepartie financière de ces résultats est constituée par la valeur du stock des terrains aménagés à céder.

2. Le budget primitif 2020

Les crédits à inscrire en 2020 correspondent à des études ou à de nouvelles tranches de travaux. Le financement est assuré par la trésorerie du budget principal, ainsi que par les cessions de terrains aménagés, aucun recours à l'emprunt n'étant prévu.

	Crédits nouveaux 2020	Détails
Terrasses du Lezert	Dépense : 110 516,67 €	Etudes : 90 405,67 € Travaux : 20 011,00 € Divers : 100 €
	Recettes : 149 897,37 €	Projets de cessions
Hauterive	Dépense : 908 600 €	Terrain : 300 000,00€ Etudes : 22 500,00€ Travaux : 586 000 € Divers : 100 €
Crabié	Dépense : 347 333,11 €	Acquisition de terrain
Chemin de Causse	Dépense : 303 249,58 €	Terrain : 107 925,00 € Etudes : 360,00 € Travaux : 189 864,58 € Divers : 5 100 €
	Recettes : 31 151,74 €	Projets de cession
Bonne Gosse	Dépense : 15 000,00 €	Etudes

**BUDGET MUSÉES**  
**(budget T.T.C.)**

Ce budget comptabilise les investissements et le fonctionnement du Musée Goya et du Centre National et Musée Jean Jaurès. Depuis 2019, une autorisation de programme a été ouverte à hauteur de 2 000 k€ au titre des travaux de rénovation du Musée à savoir : accessibilité, toiture, isolation, contrôle de l'air et aménagement de l'accueil et de nouvelles salles. Au titre de 2020, le montant de l'AP est porté à 7 182 k€, dont 1 425 k€ de crédits de paiement.

Compte-tenu de la fermeture des musées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les recettes prévisionnelles de ce budget vont être en diminution.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	926 351,59	177 421,04	1 103 772,63
Recettes	946 623,88	465 682,15	1 412 306,03
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>20 272,29</b>	<b>288 261,11</b>	<b>308 533,40</b>
Résultats N-1	9 036,25	35 488,46	44 524,71
<b>Résultat global</b>	<b>29 308,54</b>	<b>323 749,57</b>	<b>353 058,11</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 353 058,11 €.

Le montant des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2020, s'établit à :

- Dépenses : 56 758,80 €

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	953 108,54	923 800,00
Résultat reporté	s.o.	29 308,54
<b>TOTAL</b>	<b>953 108,54</b>	<b>953 108,54</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	1 792 101,70	1 525 110,93
Reports de crédits N-1	56 758,80	0,00
Résultat reporté	s.o.	323 749,57
<b>TOTAL</b>	<b>1 848 860,50</b>	<b>1 848 860,50</b>



<b>BUDGET CENTRE D'EXPLOITATION DE LA POUDRERIE</b> <b>(budget T.T.C.)</b>
---

Ce budget concerne le suivi et l'affectation des différents coûts d'exploitation du Centre technique de la Poudrerie, dont la gestion est mutualisée entre la Ville de Castres, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et la SPL Eaux de Castres Burlats.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 123 591,26	29 973,25	1 153 564,51
Recettes	1 170 893,01	150 588,55	1 321 481,56
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>47 301,75</b>	<b>120 615,30</b>	<b>167 917,05</b>
Résultats N-1	32 626,14	-51 221,37	-18 595,23
<b>Résultat global</b>	<b>79 927,89</b>	<b>69 393,93</b>	<b>149 321,82</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 149 321,82 €.

Le montant des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2020, s'établit à :

- Dépenses : 125 880,40 €

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	1 233 817,89	1 187 890,00
Virement à la section d'investissement	34 000,00	s.o.
Résultat reporté	s.o.	79 927,89
<b>TOTAL</b>	<b>1 267 817,89</b>	<b>1 267 817,89</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	46 993,29	69 479,76
Virement de la section de fonctionnement	s.o.	34 000,00
Reports de crédits N-1	125 880,40	0,00
Résultat reporté	s.o.	69 393,93
<b>TOTAL</b>	<b>172 873,69</b>	<b>172 873,69</b>

<b>BUDGET LOCATIONS IMMOBILIÈRES</b> <b>(budget H.T.)</b>
--

Ce budget comptabilise les produits et les charges des locations de locaux professionnels dont ceux, au sein du carré Gambetta, loués au C.H.I.C. et affectés au pôle médical de centre-ville. Dans le cadre de la crise du Covid 19, il a été décidé d'accorder la gratuité des baux commerciaux pendant toute la durée de la fermeture des établissements.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	122 610,12	1 357 950,77	1 480 560,89
Recettes	180 717,15	219 259,00	399 976,15
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>58 107,03</b>	<b>-1 138 691,77</b>	<b>-1 080 584,74</b>
Résultats N-1	45 294,96	1 122 132,66	1 167 427,62
<b>Résultat global</b>	<b>103 401,99</b>	<b>-16 559,11</b>	<b>86 842,88</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent global de 86 842,88 €.

Le montant des restes à réaliser de la section d'investissement à reporter sur l'exercice 2020, s'établit à :

- Dépenses : 147 932,70 €
- Recettes : 70 000,00 €

Il convient d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement pour couvrir le déficit d'investissement (94 491,81 €).

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	132 431,05	286 511,06
Virement à la section d'investissement	162 990,19	s.o.
Résultat reporté	s.o.	8 910,18
<b>TOTAL</b>	<b>295 421,24</b>	<b>295 421,24</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	158 965,19	253 457,00
<i>Dont affectation</i>	s.o.	94 491,81
Virement de la section de fonctionnement	s.o.	162 990,19
Reports de crédits N-1	147 932,70	70 000,00
Résultat reporté	16 559,11	s.o.
<b>TOTAL</b>	<b>323 457,00</b>	<b>323 457,00</b>

<b>BUDGET FOIRE ET SALONS</b> <b>(budget H.T.)</b>
---

Ce budget, à vocation industrielle et commerciale, a pour objet de retracer l'ensemble des animations professionnelles se déroulant au sein du Parc des expositions. Pour 2020, il est fortement impacté par la crise du Covid 19 en raison de l'annulation de la foire et d'autres manifestations. Par ailleurs, ce budget comporte désormais une section d'investissement afin de réaliser des travaux sur le parc des expositions.

a) Le compte administratif 2019

Le résultat cumulé des opérations réelles et des opérations d'ordre se présente de la façon suivante :

Tous mouvements en euros	Fonctionnement
Dépenses	444 737,22
Recettes	502 311,82
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>57 574,60</b>
Résultats N-1	156 993,65
<b>Résultat global</b>	<b>214 568,25</b>

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 214 568,25 €.

b) Le budget primitif 2020

Le budget primitif se présente de la façon suivante :

<i>Montants en euros :</i>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Propositions nouvelles	181 790,25	27 222,00
Virement à la section d'investissement	60 000,00	s.o.
Résultat reporté	s.o.	214 568,25
<b>TOTAL</b>	<b>241 790,25</b>	<b>241 790,25</b>

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b><u>Investissement</u></b>		
Propositions nouvelles	60 000,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement	s.o.	60 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>